

FICHE : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SPORT-TRAVAIL-BIOLOGIE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2010/2011/2012/2013/2014/2015/2016/2017/2018/2019*

(*entourer la réponse)

CONVOCATION

Le 2° Mardi du mois de Mars à 18h00**

10 rue des Tulipes

69680 CHASSIEU

J'assisterai à l'Assemblée Générale : OUI / NON*

(*entourer la réponse)

Nom du représentant du CSTB.....

Signature

SPORT-TRAVAIL-BIOLOGIE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2010/2011/2012/2013/2014/2015/2016/2017/2018/2019*

(*entourer la réponse)

POUVOIR

Le 2° Mardi du mois de Mars à 18h00**

10 rue des Tulipes

69680 CHASSIEU

Je soussigné,..... donne pouvoir à..... afin de me représenter à l'Assemblée Générale de l'ASTB, délibérer en mon nom sur l'ordre du jour, exprimer en mon nom tous les avis sur les questions pouvant être discutées, signer toutes pièces et notamment la feuille de présence.

Bon pour pouvoir..... Fait à..... le.....

Signature

SPORT-TRAVAIL-BIOLOGIE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ARTICLE 5

Extrait des Statuts et du Règlement Intérieur

- L'Assemblée Générale Ordinaire a lieu le deuxième mardi du mois de mars à 18 heures au siège social**.
- Les bulletins de convocation et pouvoir sont transmis aux membres lors de leur renouvellement d'adhésion.
- Les questions à proposer à l'ordre du jour, bulletins de convocation et pouvoir, doivent être adressés au secrétariat de l'ASTB au plus tard un mois avant la date de l'AG.
- Les décisions sont prises à la majorité des présents et représentés.
- Chaque CSTB régulièrement constitué de 7 membres adhérents ou de 6 membres adhérents et d'un membre d'honneur à jour de leur cotisation, possède 1 voix. Son responsable (secrétaire, tuteur ou l'un de ses membres ayant délégation de pouvoir) est porteur de l'opinion majoritaire des adhérents de son CSTB sur chacune des questions portées à l'ordre du jour.
- Chacun des 7 membres du Comité Directeur composé d'un « Bureau » de 3 membres et un « Conseil » constitués de 4 responsables des départements M, E, R, T possède une voix.

** Les éventuelles modifications de date, de lieu ou d'ordre du jour seront publiées par courrier électronique et sur le site www.sport-travail-biologie.com, rubrique la Voix du Fondus/Editorial.